

Institut national des pêches autochtones et examen des programmes autochtones

Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques et Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique SÉANCE PLÉNIÈRE

5 février 2018 – Vancouver

pechesautochtones.ca



**NATIONAL INDIGENOUS
FISHERIES INSTITUTE**
Indigenous Program Review

**INSTITUT NATIONAL DES
PÊCHES AUTOCHTONES**
Examen des programmes autochtones

Objectif de la séance plénière

- Possibilités à examiner et confirmer :
 - Les commentaires que nous avons reçus
 - Ce que nous avons entendu au cours des ateliers
 - Les rétroactions qui ont été recueillies par téléphone, par courriel, ou au cours de réunions et de séances interactives
- Possibilités d'obtenir davantage de renseignements :
 - Mettre l'accent sur les éléments de continuité
 - Comprendre les questions soulevées et les points de vue d'autres personnes
 - Toutes les rétroactions seront prises en compte dans le rapport final

Ordre du jour

- Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques :
 - Conclusions du document de travail et commentaires reçus
 - Ateliers et autres séances : les commentaires que nous avons reçus à Moncton, St. John's, Kamloops, Nanaimo, Vancouver et Yellowknife
 - Conclusions et étapes initiales : séance de questions et réponses
- Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique :
 - Conclusions du document de travail
 - Points qui ont été soulevés au cours de l'atelier organisé au mois de novembre
 - Lacunes mises en évidence : séance de questions et réponses
- Prochaines étapes ?
 - Séance plénière d'aujourd'hui et ajout d'autres commentaires aux documents de travail
 - Rapport de la première phase et deuxième phase de participation

Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques

Document de travail

- Financement :
 - Insuffisant pour exploiter le programme à son plein potentiel
- Production de rapports :
 - Renseignements limités pour mesurer le rendement et les résultats, tout spécialement en ce qui a trait à l'incidence des groupes sur les processus de prise de décision
- Services :
 - Aucune norme que les groupes de services pourraient adopter
 - La composante de gestion des océans est inadéquate
- Relations :
 - N'ont pas été entièrement développées dans l'ensemble du ministère ou avec d'autres entités
 - Il existe des possibilités de collaboration avec d'autres groupes
 - Il y a des chevauchements avec d'autres programmes

Ce que nous avons entendu : financement

- Confirmation de la nécessité d'un financement accru :
 - Le financement n'a pas suivi l'inflation ou l'augmentation des coûts
 - Il ne tient pas compte des coûts et des besoins des régions éloignées/du ministère
 - Il est insuffisant pour les collectivités qui sont laissées pour compte
 - Il devrait être prévisible/pluriannuel
- Le financement n'est pas opportun :
 - Problèmes de flux de trésorerie/dépendance au crédit
 - Incidences sur le maintien en poste du personnel
- Le financement n'est pas lié à d'autres fonds disponibles :
 - Malgré le fait que certains services et éléments de prestation de services sont complémentaires pour d'autres mandats ministériels et fédéraux

Ce que nous avons entendu : financement

- Un financement est prévu pour les services de base, mais pas pour les projets :
 - Personnel, entrepreneurs et soutien saisonnier « sur place »
 - Consultations et forums ponctuels dans les collectivités membres
- Les groupes travaillent d'arrache-pied pour trouver d'autres sources de financement :
- Autres options de financement (pouvant nécessiter la réalisation d'activités de sensibilisation) :
 - Programmes offerts par divers organismes et nouveaux fonds régionaux
 - Associations et industries des pêches commerciales et récréatives
 - Partager l'expertise et l'équipement d'autres groupes de ressources aquatiques

Ce que nous avons entendu : production de rapports

- Rapports onéreux ou non uniformes entre les différents groupes et programmes ministériels :
 - Certaines personnes trouvent que les exigences de déclaration sont utiles
 - La plupart des personnes interrogées sont en faveur de processus plus équitables et uniformes
- La production de rapports n'est pas liée aux objectifs du programme
- Les rapports ne tiennent pas compte des plans et des objectifs stratégiques

Ce que nous avons entendu : processus de prise de décision

- Participation au processus décisionnel :
 - Impossible de se faire véritablement entendre
 - C'est plus une question d'assiduité, puisque les données et les intrants ne sont généralement pas pris en compte
- Collecte et partage de données :
 - Les données ne sont pas souvent intégrées aux processus de prise de décisions et aux plans de gestion ministériels, mais la situation est peut-être en train de changer
 - Certaines personnes accordent la priorité aux décideurs autochtones
 - Une entente normalisée de partage des données pourrait s'avérer avantageuse

Ce que nous avons entendu : connaissances autochtones

- On ne tient pas compte de ces connaissances au cours du processus décisionnel ou dans les plans de gestion
- Il faut reconnaître leur valeur et leur importance
- Il faudrait peut-être offrir une formation sur la sensibilisation aux cultures ou une formation similaire au sein du ministère :
 - Prévoir des paramètres clairs quant à la façon dont ces connaissances pourront être utilisées
- On pourrait avoir à renforcer nos capacités pour les systèmes de connaissances autochtones (p. ex., à investir dans ces systèmes) :
 - Il faudra les coordonner, et collecter et cataloguer les données par groupes
 - Elles seront intégrées à des projets spécifiques

Ce que nous avons entendu : services

- Les offres de services ne sont pas nécessairement idéales :
 - On préfère la souplesse, autant dans les collectivités côtières que dans celles qui sont situées à l'intérieur des terres
 - Le menu des offres de services pourrait être « uniformisé » (p. ex., évaluation des stocks, surveillance, collecte de données, savoirs traditionnels, renforcement des capacités, assainissement, restauration, etc.)
- On se concentre sur les activités techniques lors d'un trop grand nombre de réunions de « biocrates »
- On confirme que la composante de la gestion des océans est inadéquate, tout comme la gestion des eaux intérieures et de l'eau douce
- Certains services prévoient d'importantes activités de sensibilisation et pour la jeunesse (modèles)

Ce que nous avons entendu : attentes relatives aux services

- Cogestion véritablement intégrée des ressources halieutiques :
 - Gestion des océans
 - Gestion des eaux intérieures
 - Réalisation de recherches/examen des voies navigables/zones/pêcheurs à la ligne qui n'ont pas été étudiés
 - Interface terre-mer, enjeux socio-économiques, changement climatique, toxicologie/contaminants liés à l'industrie (effets cumulatifs)
 - Programme des gardes-pêche géré à l'échelle régionale
- Études scientifiques et données de haut niveau
- Intervention d'urgence en mer ou à proximité des océans ou d'autres voies navigables
- Programmes de mobilisation des jeunes et de renforcement des capacités

Ce que nous avons entendu : expertise

- Large éventail de capacités et d'expertises au sein des groupes :
 - Coordonnateurs de programmes ayant à leur disposition un ou plusieurs biologistes, techniciens, coordonnateurs de la gestion des pêches, gestionnaires des opérations des pêches, coordonnateurs des communications, commis à la saisie ou à la collecte de données, etc.
- Équipements :
 - Caméras sonar à imagerie numérique, équipement de limnologie, drones, stations de surveillance des eaux, bateaux, etc.
- Dans certains cas, formation et renforcement des capacités :
 - Programmes pour les jeunes, programmes liés aux pêches, acquisition de compétences en informatique, etc.
 - Parcours professionnels, mentorat, stages, etc.

Ce que nous avons entendu : besoins liés aux capacités techniques

- Collecte d'autres données de référence et données continues :
 - Stocks de poissons, habitat, océans/eau douce, surveillance des milieux aquatiques
 - Zones touchées par des déversements dans l'environnement ou le développement industriel
 - Effets cumulatifs et évaluations environnementales
- Plus d'expertise et d'équipement (y compris d'entretien) :
 - Biologistes, techniciens sur le terrain, analystes de données, bureaux satellites
 - Communications, analystes des politiques et rédacteurs de propositions
 - Accès aux laboratoires et aux résultats de recherches
- Participation de la collectivité :
 - Encourager les personnes âgées et les jeunes à suivre des formations sur la sensibilisation aux cultures et l'intendance
 - Donner des cours, délivrer des certifications et offrir des formations sur l'utilisation de l'équipement de terrain

Ce que nous avons entendu : relations

- Il y a encore beaucoup à faire au sein du ministère :
 - Taux de roulement du personnel au sein du ministère/il faut renforcer les capacités à l'interne
 - Grosses lacunes au sein des équipes des sciences et de l'aquaculture (pour la plupart des groupes)
 - Respect des données et des connaissances
 - Communication et coordination interministérielles et gouvernementales
 - Prise en compte des échanges de gestionnaires, des détachements et des échanges interculturels
 - Communications plus nombreuses et cohérentes avec les fonctionnaires
- Synergies et chevauchements entre les programmes :
 - Techniciens de la Stratégie relative aux pêches autochtones/plans de travail et travaux des gardes-pêche qui s'inscrivent en complémentarité avec le programme de ressources aquatiques
 - Programme des pêches commerciales utilisé pour financer la gestion collaborative, les possibilités de développement économique et les permis commerciaux (\$)
 - Les programmes des gardes-pêche suscitent de l'intérêt (certains d'entre eux ont été mis en œuvre)

Ce que nous avons entendu : relations

- Relations entre nous :
 - Modèles possibles
 - Possibilités de partager nos équipements/biologistes/techniciens/résultats de recherche
 - Davantage d'interactions et d'échanges entre les groupes maritimes et terrestres
- Relations avec les collectivités membres (et leurs experts techniques) :
 - Nous en avons réuni quelques-uns, mais ils ne travaillent pas toujours bien ensemble
 - Ces regroupements sont faits pour des raisons pratiques ou à des fins ministérielles
- Changements de programme liés à la Commission de vérité et réconciliation :
 - Il est très important d'établir une communication ouverte et une relation de confiance avec les fonctionnaires ministériels

Ce que nous avons entendu : définition de la réussite

- Rôle significatif et réel tout au long du processus de prise de décisions en matière de gestion :
 - Trouver un équilibre entre le savoir traditionnel autochtone et la science occidentale
- Solides communications et forte mobilisation de la collectivité
- Solide capacité scientifique et forte présence sur le terrain :
 - Aucune lacune dans les données/aucun élément sans renseignements
- Suffisamment de poissons pour soutenir les collectivités et les pêches :
 - Écosystèmes et espèces de poissons en santé
- Financement et effectif autonomes, stables et à long terme :
 - Embauche d'Autochtones dans toutes les catégories d'emploi
 - Partenariats et sources de financement diversifiés

PAUSE

Conclusions préliminaires

- Le financement et la production de rapports doivent être rationalisés :
 - Établir des liens avec d'autres sources de financement et des solutions de rechange plus souples qui sont disponibles
 - Tenir compte des objectifs du programme et des Autochtones
- Il faut établir des liens pour :
 - Éliminer les obstacles liés au financement et aux partenariats
 - Tenir compte des attentes et des exigences du ministère en matière de service
 - Améliorer les relations et combler les lacunes signalées (p. ex., avec les sciences)
 - Harmoniser les attentes en matière de service et de prestation de services avec celles de nos partenaires
- Les partenariats décisionnels devraient être noués grâce à la :
 - Mise en place de processus permettant d'établir des relations entre des groupes autochtones et des experts
 - Conclusion d'un accord de partage de données et de paramètres afin d'intégrer les données dans le processus de prise de décisions (**il faudrait renforcer la collaboration, pour toutes les options proposées*)

Conclusions préliminaires

- Toutes les offres de services devraient :
 - Être souples afin de tenir compte des priorités propres à l'écosystème des collectivités concernées et des besoins liés aux capacités techniques qui ont été mis en évidence
 - Offrir un éventail complet d'options de prestation des services
 - Tenir compte des besoins en matière de prestation des services et des fonds disponibles en lien avec les mandats fédéraux (p. ex., capacité d'intervention d'urgence du Plan de protection des océans)
 - Intégrer les priorités liées au mentorat et à l'éducation pour les jeunes
 - Correspondre aux pratiques exemplaires et aux modèles mis en évidence au cours des ateliers
- Les activités favorisant le renforcement des relations devraient être encouragées pour :
 - Faciliter les échanges de gestionnaires et les détachements
 - Demander aux membres du personnel de connaître les collectivités dans lesquelles ils comptent travailler
- Les mesures de gestion du rendement devraient être harmonisées avec :
 - Les définitions autochtones de la réussite

Faire participer les secteurs des pêches et des océans

- Prendre l'habitude d'adopter certaines mesures préliminaires, en mettant l'accent sur les commentaires reçus et les résultats de l'atelier, pour explorer différentes solutions de rechange envisageables :
 1. **Pour harmoniser le financement des programmes et des subventions et contributions.**
 2. **Pour améliorer l'accès aux secteurs ministériels et les relations entretenues avec ces derniers :**
 - Apparier les offres de services et la prestation des services aux mandats fédéraux.
 3. **Pour renforcer les relations avec :**
 - Les sciences, les espèces en péril, les pêches et la gestion des océans afin de favoriser la cogestion.

Conclusions préliminaires : avez-vous des commentaires?

- Séances de travail entre l'institut et le ministère à la fin du mois de février (avant la rédaction du rapport final)
- Séance de questions et réponses

Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique

Objectif du document de travail et de l'atelier

- Conception de programme, financement et production de rapports :
 - Nous avons besoin de faire preuve d'une certaine souplesse afin de répondre aux différents besoins des entreprises
 - Il faut prévoir du financement afin de stimuler la croissance des entreprises
- Entreprises et relations :
 - On pourrait avoir à faire des ajustements dans l'équipe de soutien à l'expansion des entreprises
 - Il y a de nouvelles possibilités d'expansion et de diversification.
 - Amélioration du système de gestion des pêches
 - Les pêcheurs et les gestionnaires ont des besoins en matière de formation
 - Des changements sont apportés au rôle joué par les coordonnateurs de liaison des pêches commerciales
 - Il y a plus de communications entre le ministère et les collectivités

Ce que nous avons entendu : financement et production de rapports

- Prévoir du financement pour préserver les emplois :
 - Maintenir le personnel en poste grâce à des parcours de carrière
 - Adapter la formation à des carrières à long terme
 - Prévoir un financement flexible pour les formations (p. ex., pour acheter un navire-école)
- Prévoir du financement pour accélérer la croissance organisationnelle :
 - Accès à des capitaux pour l'achat, la réparation ou la mise à niveau d'engins ou de navires
 - Possibilité d'utiliser des fonds pour faciliter l'accès (quotas dans d'autres)
 - Options de financement pluriannuel pour les achats importants
 - Déplacer les composantes 2.3 et 2.4 sous la composante 4.0
- Opinions partagées sur les exigences de déclaration :
 - Selon certaines personnes, elles sont démesurées

Ce que nous avons entendu : entreprises et relations

- L'équipe de soutien à l'expansion des entreprises est fort utile, mais elle pourrait :
 - Mieux connaître les collectivités
 - Embaucher un agent de développement commercial
- Possibilités d'expérimentation et de diversification :
 - L'équipe ne sait pas qu'elle fait partie du programme actuel
- Amélioration du système de gestion des pêches
 - Voir les avantages à utiliser un système
 - On souhaite assurer le bon fonctionnement et la capacité d'adaptation aux applications localisées
 - Prise en charge des fonctions de production de rapports internes

Ce que nous avons entendu : entreprises et relations

- Besoins des pêcheurs et des gestionnaires en matière de formation :
 - Il s'agit d'un aspect extrêmement important qu'il faut améliorer
 - C'est un besoin continu compte tenu de la rotation du personnel
 - Professionnalisation accrue des carrières (cours d'accréditation)
- Rôle des coordonnateurs de liaison des pêches commerciales :
 - Certaines collectivités ont dépassé les besoins, mais devraient demeurer une option
 - On pourrait accroître la composante scientifique de ce rôle ou travailler plus étroitement avec les équipes techniques des groupes de gestion des ressources aquatiques et des océans
- Il faudrait améliorer les communications entre le ministère et les collectivités

Document de travail – Ce que nous avons entendu : lacunes

- Améliorer la façon dont on mesure le rendement :
 - Évaluer les facteurs de réussite en tenant compte des points de vue de l'entreprise et de la collectivité
- Tirer parti des occasions de partenariat :
 - Apporter une réponse au document de travail *Obtention du financement*
 - Diversifier et renforcer le Fonds des pêches de l'Atlantique et/ou les autres fonds
- Mettre en évidence les débouchés commerciaux :
 - Nouvelles occasions tout au long de la chaîne de valeur
- Séance de questions et réponses

Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique

Document de travail

- Conception et financement de programme et production de rapports connexes :
 - Avoir la flexibilité de répondre aux différents besoins des entreprises.
- Entreprises, relations et partenariats :
 - Besoins de développement et aspirations des entreprises;
 - Il faut avoir plus d'occasions de répondre aux priorités;
 - Les pêcheurs et les gestionnaires ont des besoins en matière de formation.
- Facteurs de réussite du point de vue des entreprises et de la collectivité :
 - Clés de réussite pour les entreprises en premier développement

Ce que nous avons entendu : conception du programme

- Il y a une réelle nécessité de flexibilité pour répondre aux différents besoins :
 - Nous souhaitons présenter plus d'une proposition pour obtenir un financement;
 - Nous souhaitons établir un partenariat avec d'autres entreprises afin d'obtenir un produit.
- Les changements à apporter à la conception du programme :
 - Avoir une orientation claire de l'objectif, du mandat et des résultats du programme;
 - Conçu pour l'entreprise et non comme programme gouvernemental;
 - Suscite des réactions mitigées face au changement, par exemple : financement de cogestion.
- Problèmes de regroupement :
 - Applications et exigences divergentes du ministère;
 - Regroupements inappropriés (sur le plan géographique et culturel).

Ce que nous avons entendu : financement

- Le financement n'est pas opportun :
 - Problèmes de flux de trésorerie et dépendance au crédit;
 - N'est pas rentable pour les affaires.
- Critères d'admissibilité au financement :
 - Peu uniformes d'une année à l'autre et ne sont pas communiqués aux participants;
 - Il faut des critères plus précis afin que les propositions soient acceptées (ce qui économisera du temps et des efforts);
 - On s'inquiète qu'il y aura moins de financement avec l'expansion du programme.
- Flexibilité du financement (moins de restrictions) :
 - Pour refléter la réalité des pêches (eaux intérieures et marines);
 - Appuyer la formation et poursuivre les opérations.

Ce que nous avons entendu : applications et production des rapports

- Plus grande flexibilité (moins de restrictions) :
 - Modifier les lignes directrices afin d'intégrer des éléments de diversification;
 - Permettre la présentation de propositions sur plus d'un thème;
 - Permettre la conclusion d'accords pluriannuels afin d'appuyer la planification stratégique à long terme des activités.
- Trop compliqué pour les entreprises et prend trop de temps :
 - Besoin d'un accès plus facile au programme;
 - Applications souvent désuètes et redondantes dans l'ensemble des programmes;
 - Résoudre au moyen de modèles de propositions et de production de rapports.

Ce que nous avons entendu : développement des entreprises

- L'équipe de développement des entreprises a une certaine importance, mais :
 - L'entreprise ne devrait pas avoir la responsabilité de former l'équipe;
 - Les membres de l'équipe doivent mieux connaître les pêches et les critères d'admissibilités au programme;
 - L'équipe ne devrait pas forcer les entreprises à utiliser le financement à d'autres fins;
 - Les gestionnaires d'entreprises et les collectivités souhaitent avoir la possibilité d'évaluer;
 - Il faudrait leur communiquer la mission, le mandat, le rôle et le budget.
- Également, certains membres du personnel du Ministère manquent de connaissances sur les pêches et l'orientation du programme.

Ce que nous avons entendu : développement des entreprises

- Plusieurs entreprises sont bien gérées :
 - Créativité à développer l'entreprise malgré le changement de critères d'admissibilité au financement du programme, l'incertitude face à la poursuite du programme et l'accès surtout à des permis de faible valeur et les bateaux vieillissants;
 - Disposer d'une gouvernance de base, de structures, de politiques, de procédures et de plans stratégiques d'affaires qui correspondent étroitement aux priorités de la pêche communautaire;
 - Appliquer le programme pour offrir une formation aux pêcheurs, acquérir des actifs de pêches et de l'équipement à valeur ajoutée, établir des coentreprises et des partenariats et effectuer une recherche visant à ajouter de la valeur au produit.

Ce que nous avons entendu : diversification

- Plus de possibilités d'expansion et de diversification :
 - Une diversification verticale le long de la chaîne de valeur;
 - Une augmentation du capital dans les entreprises;
 - Grand intérêt dans la transformation du poisson.
- Plus de possibilités d'accéder au poisson de valeur commerciale :
 - Acheter ce qu'on veut et non ce qui reste;
 - Se procurer du poisson dans les autres collectivités des Premières Nations;
 - Créer une banque de permis.

Ce que nous avons entendu : programmes de diversification

- Difficultés à accéder aux initiatives de diversification et d'aquaculture :
 - Il est aussi difficile d'obtenir un financement du développement des exportations de produits comestibles de la mer;
 - L'équipe de développement des entreprises et le ministère interprètent différemment l'admissibilité au financement et il y a un manque de direction;
 - Les applications sont coûteuses et le processus d'approbation n'est pas transparent;
 - Il manque des lignes directrices et de l'information claires sur qui doit obtenir un financement;
 - On a accéléré le développement des applications, le financement est arrivé trop tard.
- Il faut mettre en place un Fonds pour les pêches du Pacifique (pour égaler celui de l'Atlantique).
 - Il faut mener à bien l'Initiative de partenariat stratégique.

Ce que nous avons entendu :

commercialisation et accès au marché

- Un large soutien à la vente des produits dans les marchés locaux :
 - Collectivités voisines des Premières Nations et autres marchés locaux et régionaux;
 - Seules quelques personnes préfèrent faire affaire avec les marchés d'exportation.
- Commercialisation et besoins en matière d'accès au marché :
 - Réaliser des études de faisabilité et obtenir des renseignements;
 - Utiliser et commercialiser toutes les parties du poisson.
- Des partenariats existants et souhaités :
 - Étiquetage (p.ex., *Ocean Wise*, *Organic Ocean*, code à barres, etc.);
 - Faire affaire avec les coopératives ou avec d'autres entreprises de pêche commerciale afin d'appuyer l'approvisionnement constant des marchés développés;
 - Éviter de collaborer avec des acheteurs étrangers.

Ce que nous avons entendu : accès au capital

- Pas un enjeu pour toutes les entreprises :
 - Certaines entreprises possèdent des sources et entretiennent des relations pour accéder au capital;
 - D'autres ne se sentent pas prêtes demander ni poursuivre un financement;
 - La tâche serait plus aisée si les entreprises et les collectivités possédaient des permis.
- Les entreprises ont des besoins en capital pour :
 - Les infrastructures et l'équipement (navires entièrement opérationnels);
 - Les postes de ravitaillement en carburant, les réparations de quais et les effectifs.
- Quelques-unes appuient les fonds fiduciaires et le financement global.

Ce que nous avons entendu : besoins en matière de formation

- Besoin des pêcheurs et des gestionnaires pour la formation :
 - Harmoniser la formation avec les cheminements d'avancement professionnel;
 - La formation doit refléter les emplois qu'on retrouve dans les entreprises : gestionnaires de flottilles, manutention des prises, différents types d'engins, commercialisation, entretien des navires, ramendage des filets, etc.
 - Elle doit inclure les emplois le long de la chaîne de valeur : transformation, conducteurs de camion, etc.
 - Des possibilités de formation de niveau supérieur doivent être offertes : gestion, politiques, etc.
 - Élaborer des plans pour les emplois offerts pendant la saison morte (superviseurs, etc.).
- Il faudrait une formation :
 - Offerte localement et qui correspond à des pêches particulières tout en étant reliée à la formation déjà existante;
 - Comprend un mentorat, des pratiques « temps de mer sur le bateau » et doit correspondre sur le plan culturel.
- Il faut élaborer des stratégies de recrutement des jeunes afin qu'ils contribuent aux pêches.

Ce que nous avons entendu : relations

- Les relations entre nous :
 - Nous partageons la priorité de favoriser le succès des entreprises;
 - Nous devons travailler avec les coopératives ou les associations afin d'avoir plus de possibilités et de collaboration;
 - Possible pour les entreprises, de mettre l'accent sur des secteurs spécifiques : la pêche, la commercialisation et les types d'entreprises de transformation;
 - Nos groupes maritimes et terrestres devraient interagir et échanger davantage;
 - Nous devrions partager des données, des informations, des leçons retenues et des renseignements sur l'industrie.
- Avec les membres des collectivités :
 - Appuyer les communications internes et la collaboration avec les Nations;
- On n'a pas mentionné le centre des EPC (entreprises de pêche commerciale).

Ce que nous avons entendu : nécessité d'une cogestion

- La mauvaise gestion du poisson par le ministère met en péril le succès des entreprises.
 - Besoin de synergie avec les autres programmes autochtones;
 - Besoin de plans de rétablissement stratégiques pour les stocks de poisson.
- Nous avons cru que le programme serait l'occasion d'améliorer la gestion des pêches, mais ça n'a pas été le cas.

Ce que nous avons entendu : clés de la réussite

- Modifier les règles d'émission des permis :
 - Mettre en œuvre la politique sur les propriétaires-exploitants pour la Région du Pacifique.
- Abolir le quota individuel transférable :
 - Ne plus tolérer la présence de navires étrangers ni la présence d'entreprises étrangères de transformation dans la région.
- S'assurer d'avoir accès à plus de permis et de quotas de valeur élevée :
 - Attribuer gratuitement des permis communautaires aux collectivités.
- Faire face aux conséquences sur le poisson sauvage et l'habitat de frai :
 - L'aquaculture en cages à filet, l'exploitation forestière et autres industries.

Ce que nous avons entendu : définition de la réussite

- Lorsque les collectivités profitent pleinement des retombées économiques :
 - La ressource appartient (à 100 %) aux Premières Nations et ces dernières la gèrent de façon autonome;
 - Les entreprises embauchent les Autochtones (à plein temps);
 - Les pêcheurs peuvent subvenir à leurs besoins dans le secteur des pêches (propriétaires-exploitants);
 - La location de permis n'existe plus;
 - Les bénéfices sont réalisés (et reviennent à la collectivité).
- Lorsque les Premières Nations gèrent le programme ou si elles n'en ont plus besoin :
 - Les titulaires de droits peuvent prendre les décisions concernant les pêches;
 - Restauration de la flottille autochtone.
- La santé des stocks de poissons soutiendra les besoins en alimentation et les entreprises économiques :
 - Les produits et les marchés seront plus diversifiés.

PAUSE

Conclusions préliminaires

- Quelques modifications au programme permettraient d'augmenter les bénéfiques, c'est-à-dire :
 - Une plus grande flexibilité pour répondre à différents besoins;
 - Une intégration des éléments de diversifications;
 - Une meilleure connaissance et une expertise accrue de l'équipe de développement des entreprises.
- Les critères de financement et de production de rapports devraient être uniformes et clairs :
 - Rationaliser la production de rapports dans les programmes (avec des modèles);
 - S'assurer que toutes les personnes concernées comprennent les lignes directrices des programmes;
- Il faut établir des liens pour :
 - Tirer profit des sources de financement fédérales (et autres) afin de répondre aux besoins et aux aspirations des entreprises (par ex., la diversification, les entreprises à valeur ajoutée, les infrastructures, les études de marché, etc.);
 - Mettre à profit les mandats fédéraux pour la formation.

Conclusions préliminaires

- Les activités qui favorisent le renforcement des relations devraient être encouragées pour :
 - Faciliter l'établissement de partenariats entre les entreprises qui souhaitent s'harmoniser avec les secteurs d'activités de la pêche, de la commercialisation et de la transformation;
 - Trouver les meilleurs moyens d'adopter l'approche par capitaux pour les personnes intéressées;
 - Utiliser de plus en plus le centre des EPC comme outil d'échange d'information et comme outil de collaboration (ou comme soutien à la mise au point d'un outil).
- Les indicateurs de rendement devraient prioriser :
 - Les définitions de réussite selon les Autochtones (les bénéfices qui reviennent aux collectivités);
 - Les aspirations de cogestion.
- Les avis des participants du programme concernant les règles de délivrance de permis :
 - Ont été portés à l'attention des personnes responsables des secteurs du ministère (qui ne sont pas touchés par l'examen des programmes).

Faire participer les secteurs des pêches et des océans

- Prendre l'habitude d'adopter certaines mesures préliminaires, en mettant l'accent sur les commentaires reçus et les résultats de l'atelier, pour examiner différentes solutions de rechange :
 - 1. Pour harmoniser les infrastructures et les besoins en diversification avec les programmes et les mandats ministériels éventuels.**
 - Les ports pour petits bateaux, l'aquaculture, etc.
 - 2. Pour renforcer les relations avec :**
 - Sciences et Gestion des pêches et des océans pour appuyer la cogestion et les enjeux concernant les effets cumulatifs.
 - 3. Répondre aux besoins en matière de formation**
 - Évaluer le potentiel d'un partenariat entre Pêches et Océans Canada et Emploi et Développement social Canada.

Conclusions préliminaires : avez-vous des commentaires?

- Séances de travail entre l'institut et le ministère à la fin du mois de février (avant la rédaction du rapport final).
- Séance de questions et réponses.

Prochaines étapes?

- Nous voulons toujours recueillir vos commentaires **d'ici la fin du mois de février 2018**
 - Ajout d'autres commentaires au document de travail
 - Ajout des autres apports fournis dans les documents « ce que nous avons entendu » ou au cours de la séance plénière
- Présentation du rapport final de la première phase **vers la fin du mois de mars 2018**
 - Programme de gestion des ressources aquatiques et océaniques
 - Programmes des pêches commerciales intégrées du Pacifique et de l'Atlantique
 - Commencer par présenter le rapport aux dirigeants autochtones
 - Le remettre ensuite à Pêches et Océans Canada, puis le publier
- Deuxième phase de participation :
 - Programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones et Programme des gardes-pêche autochtones

**Je vous remercie d'avoir
participé à l'examen
des programmes
autochtones jusqu'à
maintenant!**



**INSTITUT NATIONAL DES
PÊCHES AUTOCHTONES**

Examen des programmes autochtones

PECHESAUTOCHTONES.CA